



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

## **Aux contribuables de la susdite municipalité**

### **AVIS PUBLIC**

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par le soussigné, M. Réal Brassard, que, malgré les avis publics du 11 novembre 2025 et du 14 novembre 2025 (erratum), la présentation et l'adoption du budget 2026 se fera en séance extraordinaire le jeudi 15 janvier 2026 à 18h30 au 1845 chemin du Village, Saint-Adolphe-d'Howard.

Veillez noter que la séance extraordinaire du 12 décembre 2025 à 20h au 1845 chemin du Village, Saint-Adolphe-d'Howard sera maintenue pour la présentation et l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028.

Conformément aux dispositions du Code municipal du Québec, toute personne intéressée peut assister à ces séances.

Une période de question sera dédiée à ce sujet.

**DONNÉ À Saint-Adolphe-d'Howard**

Ce 26<sup>e</sup> jour de novembre 2025

**Réal Brassard**

Directeur général et greffier-trésorier

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)**

Je, soussigné, Réal Brassard, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8 h 30 et 16 h 30, le 26 novembre 2025, à chacun des endroits suivants, soit : à l'Hôtel de Ville, à l'église et sur le site internet de la municipalité.

---

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, ce 26<sup>e</sup> jour de novembre 2025.



**Réal Brassard**  
Directeur général et greffier-trésorier